

## PARTICIPATION CITOYENNE

### RÉDUCTION DE LA VITESSE DANS SAINT-LAURENT-DU-PAPE

12/02/2022 – 14h-17h

Salle Polyvalente – Stade Joseph Reboul

#### **Participant.e.s :**

Nous étions 37 dont 7 membres du conseil municipal : Frederic Garayt (M. le Maire), Corine Laffont (première adjointe), Jean-Yves Clavery (adjoint aux travaux), Edith Pathé (adjointe aux associations), Valentine Mahut (conseillère), Géraud Lebrat (conseiller), Valéry Larivière (conseiller), Robin Thouilleux (conseiller, animateur).

Nous nous retrouvons à 14h, la réunion commence à 14h20 le temps d'accueillir tout le monde.

#### PRÉSENTATION DE LA RÉUNION

---

Inscrit sur un tableau aux yeux de tous et lu à haute voix :

##### **Règles de bienveillance**

- On s'écoute. On ne se coupe pas la parole
- On ne tient pas de propos insultants ou discriminants
- On respecte les règles d'hygiène

On précise de se référer à ces règles si c'est jugé nécessaire.

On demande s'il y a des objections à ce fonctionnement. Pas d'objection.

Proposition de déroulement :

1 – tour de parole : son prénom + son quartier

2 – Présentation des projets en cours par les membres du conseil municipal

3 – Échanges sur la situation actuelle en plénière ou en petits groupes si nécessaire

#### 1 – TOUR DE PAROLE

---

Chaque personne se présente selon la consigne et ajoute spontanément sa problématique de manière très synthétique. Les quartiers représentés sont nombreux et la problématique de la vitesse unanime. Le tour de parole prend une dizaine de minutes pour les 35 personnes.

Il en ressort que la problématique concerne bien l'ensemble du village, le long des départementales ainsi que dans les rues perpendiculaires. On note des sentiments d'insécurité face à l'aménagement actuel et de colère face au temps d'attente pour que les réaménagements se réalisent. On prend en compte le besoin que la problématique soit réfléchie et les solutions mises en œuvre au plus tôt sur l'ensemble du village.

## 2 – PRÉSENTATION DES PROJETS

La première phase d'étude et d'aménagements est toujours bien d'actualité et l'équipe municipale travaille dessus depuis sa prise de fonctions. Cette phase concerne l'entrée du village rue du Pied de l'Endroit jusqu'à la Mairie, en passant par la place du centre. Elle a pour but de sécuriser cette zone pour les piétons, et notamment les enfants aux abords de l'école, les cyclistes, ainsi que d'améliorer le cadre de vie (végétation, abris...) tout en reportant et en augmentant les places de parking ailleurs (parking de la Calade et parking du Centre).

### Prochaines actions

- Les voies de passages et les places PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et électriques du parking de la Calade vont être bitumées fin février.
- À terme les places rue du Pied de l'Endroit vont être supprimées et reportées sur le nouveau parking de la Calade et le parking derrière le Bistrot qui sera agrandi.
- Fin février-début mars une écluse (voir Image 1) va être installée rue du Pied de l'Endroit pour ralentir la vitesse à cette entrée et proche de l'école Saint Exupéry. Cet aménagement est provisoire, dans l'attente de la mise en œuvre de la première phase.
- Stéphane Salomon du service technique est en mission thérapeutique et devrait être disponible pour la rentrée et assurer la sécurité aux abords des écoles.
- Comptage de camions qui traversent le village



*Image 1 – Écluse de voirie*

### Historique récent du dossier sur l'aménagement du centre

Exposé par Corine Laffont et complété par M. Le Maire et Jean-Yves Claverie :

- Il y a eu une quinzaine de réunions avec les acteurs qui doivent intervenir dans le projet.
- Démolition des maisons rue du Pied de l'Endroit : il a fallu faire un arrêté de péril sur les maisons pour que l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) déverrouille le dossier.
- S'en est suivi une démarche auprès du Département et de la CAPCA.
- L'assainissement des eaux de Saint Laurent du Pape est à améliorer et les travaux concernent également la partie du village qui est en projet de réaménagement. C'est à prendre en compte dans la planification. 800 000€ ont été votés au conseil communautaire du 9 février pour l'assainissement de la première moitié du village.
- Réunion avec le CAUE07 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche). Il propose un service d'étude de qualité et à des coûts adaptés au budget des communes.
- M. le Maire est en contact régulier avec le major Desbos de la gendarmerie et avec lequel la problématique de la vitesse sur notre commune est régulièrement abordée.
- Réunion avec la gendarmerie et le service des routes du département concernant la mise en place d'un sens unique pour les camions : entrée par le pont et sortie par la rue du Pied de l'Endroit. Une discussion est envisagée avec les communes de Beauchastel et de La-Voulte-sur-Rhône pour évaluer cette solution.
- La solution des feux intelligents a été explorée et il s'avérait à ce moment que la préfecture n'en voulait plus. Un participant rappelle que la loi a changé à ce sujet début 2021 : les feux "vert-récompense"<sup>1</sup> sont à ce jour autorisés.

<sup>1</sup> L'arrêté du 9 avril 2021 [...] autorise l'usage de signaux lumineux tricolores dits R22 pour réguler la vitesse des véhicules. L'implantation de ces feux ne peut se faire qu'en section courante c'est à dire hors intersection et hors passage piéton. La

- Le budget pour la place centrale est évalué à 500 – 600 000€ par le SDEA (Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement). Avec des aides la commune ne dépenserait que 20 % soit 100 – 120 000€. Nous sommes en mesure de faire des emprunts si nécessaire.

### **3 – ÉCHANGES SUR LA SITUATION ACTUELLE**

---

#### **Responsabilité individuelle**

- La responsabilité des habitants est soulignée : les gens qui roulent vite font partie de Saint-Laurent.
- Question d'un participant : respectons-nous les limitations de vitesse dans les autres villages ?

#### **Retour sur l'écluse à l'entrée Est**

La priorité devrait être en direction de la sortie du village.

- Mise en garde d'un participant : la visibilité est moindre lorsqu'on entre dans le village. Risque de perpétuer le problème des camions qui en entrant dans le village s'engagent rue du Pied de l'Endroit puis doivent faire marche arrière en constatant qu'un autre véhicule est déjà engagé pour sortir.
- Le problème serait moindre si le sens unique pour les camions est mis en place (camions uniquement en direction de la sortie Est).

#### **Traversée du village**

- Vitesse excessive qui dépasse souvent les 80 km/h : insécurité, bruit, pollution, vibration, brassement d'air.
- Témoignage d'une habitante qui de part son métier a de nombreuses fois traversé le village en camion : le créneau horaire des camions est vers 4h du matin et ils arrivent vite. Ils ralentissent vers le centre et accélèrent de nouveau vers la nouvelle maison médicale. Préconisation d'installer des dos d'ânes aux deux entrées du village (rive gauche) et de multiplier des aménagements variés dans le village pour empêcher de ré-accélérer. Cette personne transmet aux élu.e.s un dossier qui propose une stratégie de ralentissement dans le village. Il sera étudié avec attention.
- Pour plusieurs personnes une présence des forces de l'ordre serait la bienvenue. Pour un effet d'ancrage dans les mémoires, un bon moyen pour ralentir même s'ils ne sont pas en place. Ce qui s'est fait à Beauchastel et dont les automobilistes se souviennent encore.
- Proposition d'un habitant : dos d'ânes successifs + feu intelligent + forces de l'ordre
- Priorité partagée par plusieurs personnes : mettre en place des solutions pour les entrées du village
- Proposition de mettre en place une voie partagée avec bande de couleurs sur les bords pour les vélos, création d'un sentiment d'étroitesse obligeant à ralentir (exemple de Die).
- Possibilité de faire appel au service d'action civique et d'avoir recours à des bénéficiaires du RSA pour assurer la sécurité routière aux abords des écoles.
- Un habitant précise qu'il est nécessaire de présenter un cahier des charges très complet de toute la sécurisation de la commune aux services départementaux qui doivent être plus réactifs car c'est à eux de nous satisfaire.

#### **Rue du Bousquet**

- Demande de limitation à 30 km/h.
- Les dos d'ânes font peut être du bruit mais les tracteurs qui roulent toute la nuit aussi.

#### **Les Plantas**

- Il y a déjà eu 3 accidents. Des véhicules dépassent les 100 km/h souvent très tôt ou très tard.

---

stratégie de régulation utilisée se nomme vert-récompense : le feu est rouge et passe au vert pour les véhicules roulant à la bonne vitesse (source : Cerema, ministère de l'Écologie et du Développement Durable)

## Quartier Fontenet

- Un habitant du quartier nous précise que sa femme a évité de justesse un accident en sortant de chez elle sur la route en direction de la Voulte Sur Rhone. Il préconise un ralentisseur à l'entrée du quartier.

## Montée de la Garenne

- C'est difficile et anxiogène de s'engager sur la rue principale lorsqu'on est au stop en bas de la montée de la Garenne.
- Mettre un feu intelligent pour assurer une vitesse moindre dans la rue principale et ainsi aider à s'engager. (*on constate dans la note de bas de page " 1 " (p3) que les feux intelligents ne peuvent s'installer que " hors intersection et hors passage piéton "*).

## Mises en garde

- Les dos d'ânes génèrent des nuisances sonores : ralentissement, accélération, frottement.<sup>2</sup>
- Les feux intelligents posent le problème de freinage et d'accélération avec les désagréments sonores et écologiques (plaquettes de freins, accélérations) qui s'ensuivent. Réponse d'un autre participant : oui au début mais les gens s'habituent et adaptent leur vitesse.
- Attention de faire des aménagements aux normes.

## Le nudge<sup>3</sup> comme piste à explorer

- Passages piétons en 3D (voir image 2)
- Enfants en plastique dans une posture de mouvement
- Couleurs et effets d'optiques



Image 2 – exemple de nudge : dessin 3D

## 4 – RECHERCHES DE SOLUTIONS EN PETITS GROUPES

A 16h15 nous avons installé une table avec les plans actuels du ré-aménagement du centre pour que les participant.e.s en prennent connaissance. Vers 16h30 nous avons installé 2 autres tables avec des feutres et des feuilles blanches pour écrire/dessiner des propositions de solutions sur d'autres secteurs du village. Une proposition a été faite sur un accès cyclable à la Dolce via depuis le centre. Une autre proposition a été faite sur l'accès à la départementale depuis le stop en bas de la montée de la Garenne.



Image 3 – Discussion autour des plans

La réunion s'est terminée aux alentours de 17h.

<sup>2</sup> Plusieurs sources pointent ce problème concernant les dos d'ânes illégaux. Les dos d'ânes aux normes seraient a priori moins problématiques. Investigations à poursuivre.

<sup>3</sup> Nudge : "[...] ces outils de « suggestion » disposés dans notre environnement, sont supposés nous aider à faire les bons choix, pour notre propre intérêt ou celui de la société. " (INSERM)